

### Equivalence des UEs acquises

UE constitutives des Mineures santé de LAS		Equivalence de PASS	
Libellé	ECTS	Libellé	ECTS
DE LA MOLECULE AUX TISSUS	5	"UE1. CHIMIE BIOCHIMIE" ou "UE3. CELLULES & TISSUS" (meilleure des deux notes)	5
PHYSIOLOGIE HUMAINE GENERALE	5	UE4a. PHYSIOLOGIE HUMAINE GENERALE	5
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	5	UE5a. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	5
MEDICAMENTS ET AUTRES PRODUITS DE SANTE : CYCLE DE VIE DU MEDICAMENT ET DU DISPOSITIF MEDICAL	2	UE6a. MEDICAMENTS ET AUTRES PRODUITS DE SANTE : CYCLE DE VIE DU MEDICAMENT ET DU DISPOSITIF MEDICAL	2

- Pour les étudiants ayant été inscrits en PASS et poursuivant dans une LAS2 ou LAS3 :

Les étudiants de PASS ayant validé 12 ECTS parmi les 49 ECTS de PASS n'ont pas, en LAS2 ou 3, à représenter les UEs optionnelles du domaine santé rattachées à la LAS, même si les équivalences PASS de ces dernières n'ont pas été acquises.

Les étudiants de PASS n'ayant pas validé 12 ECTS sur les 49 ECTS de majeure santé de PASS devront, pour atteindre ces 12 ECTS, représenter, en LAS2 ou 3, une ou plusieurs UEs optionnelles du domaine santé rattachées à leur LAS, UEs qu'il n'ont pas déjà acquises (selon tableau d'équivalence)